NOEMIE M.

Chargée de mission accompagnement et formation Institut français pour la justice restaurative (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Au sein de mon travail, j'occupe plusieurs missions : formatrice, coordonnatrice de la formation au sein de l'IFJR, supervision d'animateurs de rencontres restauratives de types RDV-RCV, et j'accompagne des structures partout en France qui mettent en place des mesures de justice restaurative.

Mon métier est très varié, aucune journée ne ressemble à une autre.

Lorsque j'occupe la fonction de formatrice, il est nécessaire pour moi de mettre à jour ce que j'apporte comme compétences auprès des personnes formées, il s'agit ici de formation continue, ainsi je m'adresse à un public de professionnels, souvent très diversifié. Je dois être informée sur leur métier, comprendre les enjeux que ces derniers vivent et pouvoir m'adapter à ce public, sans enlever le contenu pédagogique à transmettre. Il s'agit ici de rendre la formation accessible, tout en garantissant les apprentissages que la formation doit donner.

En tant que responsable de la formation, je dois m'assurer de calibrer toutes les obligations légales liées à la formation professionnelle. Je m'occupe également des agendas des formateurs, de répondre aux demandes de formation et du partenariat dans la formation.

En tant que superviseure technique de rencontre restaurative de type RDV - RCV, j'assure la supervision technique et méthodologique auprès des animateurs. En tant qu'accompagnatrice de structure, je m'assure d'accompagner les structures qui en font la demande, dans la mise en place des projets de justice restaurative, sur lesquels ces structures travaillent. C'est un travail que j'assure à distance ou lors de réunion.

Toutes ces missions m'amènent à travailler partout en France et je suis très souvent en déplacement, conciliant différentes missions à la fois.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

En juin 2014, j'ai été recrutée à l'APCARS à Paris pour être co-coordonnatrice du premier service régional de justice restaurative créé en France. Ce service a été créé avant la loi d'août 2014 qui transpose la directive européenne sur les droits des victimes. Durant 1 an et demi, j'ai travaillé en région parisienne afin de développer, animer, créer un réseau avec les acteurs de terrain sur la justice restaurative. À cette occasion, j'ai également animé pour la première rencontre condamnée victime en milieu ouvert (à la différence des RDV en milieu fermé).

Un an et demi après, en novembre 2015, je n'ai pas souhaité continuer à travailler en région parisienne. En janvier 2016, j'ai intégré l'IFJR à Pau. Au départ, mon travail consistait principalement à travailler sur communication de l'IFJR, et surtout nous étions deux salariés de la structure. Peu à peu, j'ai poursuivi mes missions au sein de l'IFJR et celles ci se sont enrichies au fur et à mesure de mes apprentissages, des demandes de la part de structures, et de ma capacité à les assumer.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Le Master « criminologie et droit(s) des victimes » m'a ouvert sur le monde professionnel, dans la mesure où la plupart des intervenants du M2 étaient des professionnels qui exerçaient leur travail en lien direct avec la prise en compte des personnes victimes ou des personnes auteurs d'infraction. J'ai appris sur la diversité des actions à mener auprès des personnes victimes, des personnes en souffrance en général.

J'ai pu étudier entre ma première année de M1 et ma deuxième année de M2, une année complète à l'université de Montréal, dans le département de criminologie. Cette expérience humaine enrichissante, m'a également ouvert la voie à la connaissance scientifique de la criminologie et de la victimologie. J'en garde l'envie de continuer à apprendre, à me former, à comprendre, à réfléchir.

Je suis venue étudier à Pau en 2006 uniquement dans le but de faire ce Master, car il représentait pour moi la somme des savoirs et des opportunités d'apprentissage dans le domaine de la criminologie et de la victimologie. Ce Master a été au delà de mes attentes initiales, les rencontres avec les enseignants, avec les intervenants professionnels ont été très riches et surtout m'ont permis de mieux appréhender l'univers professionnel auquel j'aspirais. J'ai pu commencer à en saisir certains enjeux et la nécessaire professionnalisation des intervenants opérant auprès de ce public.

En termes de compétences, ce master m'a permis d'accepter et de ne pas juger la diversité des parcours de victimisation ou de passage à l'acte criminel. Il m'a permis de poser des mots et de comprendre les enjeux de la prévention et de l'intervention auprès de ce public.

A obtenu un M2 Droit privé - Droit pénal et sc. criminelles - Criminologie [P] au terme de l'année 2010_2011 Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr